



Concerne : **Organisation de la rentrée scolaire 2020-2021**

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Après une année scolaire quelque peu particulière, je vous fais parvenir les informations concernant l'organisation du 1^{er} septembre qui sera, comme vous pouvez vous en douter, très différente.

Le traditionnel accueil des parents et des enfants sur la cour de l'Orée ainsi que le discours de rentrée ne pourront malheureusement pas se tenir cette année. En effet, nous devons éviter le rassemblement de personnes.

Nous reprendrons l'école en **code JAUNE**. Cela signifie que nous devons respecter les conditions suivantes :

- * Hygiène des mains renforcée pour les élèves et tous les membres du personnel ;
- * Aération et ventilation quotidienne des locaux ;
- * Distanciation physique (1,5m) à respecter pour toutes les personnes de plus de 12 ans ;
- * Port du masque **OBLIGATOIRE** pour tou(te)s les enseignant(e)s et pour toutes les personnes de plus de 12 ans susceptibles de rentrer dans l'établissement ;
- * Les regroupements de parents sont à éviter et notamment lors des entrées et des sorties scolaires ;
- * Les parents ne pourront plus rentrer dans les bâtiments scolaires ;

1. Déroulement de la rentrée des classes, le 1^{er} septembre :

Pour le Verger :

La rentrée des classes se fera le 1^{er} septembre à 8h45.

Tous les **élèves de P4-P5 et P6** devront entrer dans l'établissement par la grille du grand parking. Les enseignant(e)s accueilleront les élèves dès la grille et les guideront jusqu'à la cour du Verger via le chemin de ronde. Je vous rappelle qu'aucun parent ne peut rentrer dans l'école. Vous devrez donc rester à la grille.

La sortie scolaire se fera à 15h45, toujours par la grille du grand parking. Je vous demanderai, pour le jour de la rentrée, de compléter la carte de sortie (*jointe à ce courrier*). Sans carte ou indications de votre part, les enfants seront automatiquement orientés vers la garderie.

Nous procéderons ainsi pour les entrées et sorties scolaires jusqu'à nouvel ordre.



Pour l'Orée :

La rentrée des classes se fera le 1^{er} septembre à 8h45.

Tous les **élèves de P2 et P3** devront entrer dans la cour de l'Orée par la petite grille verte à partir de 8h30. Les élèves qui doivent accéder à la garderie, à partir de 7h00 jusqu'à 8h25, pourront passer par la grille du grand parking et être conduits jusqu'au préau de l'Orée. Cependant, je rappelle que les parents ne pourront pas entrer dans les bâtiments. Vous devrez donc rester à l'extérieur du préau. A partir de 8h30, la porte du préau sera fermée à clé et vous devrez passer par la petite grille verte située à côté de mon bureau.

Les enseignant(e)s accueilleront les élèves. Je vous rappelle qu'aucun parent ne peut rentrer dans l'école. Vous devrez donc rester à la grille.

Il est demandé à ce que tous les élèves soient présents pour **8h45 sur la cour de l'Orée**. Ils seront alors pris en charge par les titulaires.

En fin de journée, à 15h45, les élèves se trouveront sur la cour de l'Orée. **L'entrée des parents**, dans l'école, **se fera par la grille habituelle**. Un seul membre de la famille est autorisé à entrer dans la zone trottinettes pour venir rechercher son enfant. **Vous devrez porter un masque pour pouvoir entrer dans l'établissement, tout en respectant la distanciation physique.**

C'est Monsieur MORENO (éducateur) qui vous fera entrer un par un et vous devrez vous placer sur les marquages présents au sol (dans la zone trottinettes) pour attendre votre enfant.

Nous procéderons ainsi pour les entrées et sorties scolaires jusqu'à nouvel ordre.

Pour les **élèves de P1**, nous ferons une rentrée différée pour le jour de la rentrée des classes uniquement. Ils seront accueillis par les enseignantes de P1 à partir de 9h00 dans la zone trottinettes de la cour de l'Orée. Ils y auront accès en passant par la petite grille verte à côté de mon bureau. Malheureusement, je vous rappelle que vous ne pourrez pas pénétrer dans les bâtiments. Je vous demanderai donc de rester derrière la grille.

Pour le maternel :

La rentrée des classes se fera le 1^{er} septembre à partir de 8h30 pour les M2 et M3.

Tous les **élèves de M2** devront être conduits par les parents jusqu'au préau. Dès lors, ils seront accueillis et pris en charge par les titulaires de M2.

Tous les **élèves de M3** devront être conduits par les parents jusqu'à la porte de l'aile gauche du bâtiment. Dès lors, ils seront accueillis et pris en charge par les titulaires de M3.

Il y aura une rentrée différée pour les **élèves de M1** pour le jour de la rentrée des classes uniquement. Ils devront être conduits, à partir de 9h15, par les parents jusqu'à la porte de l'aile droite du bâtiment (classe de Madame Cindy).

Un seul membre de la famille devra accompagner l'élève, tout en respectant le port du masque et la distanciation sociale. Je vous demanderai également de ne pas trop vous éterniser afin d'éviter le regroupement de parents sur la cour.



La sortie scolaire se fera dès 15h30. Les élèves de M1 devront être repris à la porte de l'aile droite (classe de Madame Cindy). Les élèves de M2, au niveau de l'entrée du préau et les élèves de M3, à la porte de l'aile gauche du bâtiment.

Nous procéderons ainsi pour les entrées et sorties scolaires jusqu'à nouvel ordre.

Quels que soient les points d'entrée et de sortie, je vous demanderai de ne pas trop vous éterniser aux abords des grilles afin d'éviter les regroupements de parents.

2. Mesures sanitaires qui seront d'application à partir du mardi 1^{er} septembre :

Dès leur arrivée en classe, les enfants devront se laver ou se désinfecter les mains. Des distributeurs de gel hydro-alcoolique ont été placés dans chaque classe. Il y a également un lavabo avec du savon à disposition et des serviettes jetables.

Je vous rappelle qu'il est **INDISPENSABLE** de s'assurer que votre enfant ne présente aucun symptôme de maladie avant de le déposer à l'école.

Je vous rappelle également que tout élève absent pour cause de maladie devra présenter un certificat médical indiquant qu'il est en mesure de fréquenter, de nouveau, un milieu collectif.

3. L'obligation scolaire dès la 3^{ème} maternelle :

J'en profite aussi pour vous rappeler que dès le 1^{er} septembre, **tous les élèves de 3^{ème} maternelle et de primaire** sont soumis à **l'obligation scolaire**. Cela signifie que **toute absence de moins de 3 jours** devra être justifiée par le ***justificatif d'absence de l'école*** et remis à l'enseignant(e) dès son retour à l'école. **Au-delà de 3 jours**, il faut **IMPÉRATIVEMENT** un ***certificat médical*** délivré par le médecin traitant.

4. Poursuite de l'accueil extra-scolaire et réouverture de la cantine :

L'accueil extra-scolaire continuera à accueillir vos enfants à partir de 7h00 le matin et jusqu'à 19h00 le soir.

Dès le 1^{er} septembre, les enfants pourront, à nouveau, prendre un repas chaud dans le réfectoire. Le potage de 10h00 sera toujours servi.

5. Réunion de rentrée :

D'ordinaire, chaque titulaire organise une réunion de rentrée avec les parents. Etant donné le contexte sanitaire, elle ne pourra pas se tenir. Chaque titulaire vous fera parvenir un petit explicatif sur ses attentes. Si malgré cela vous ressentez le besoin de rencontrer le/la titulaire de votre enfant, ce sera possible en convenant d'un RDV.

6. Suivi pédagogique des élèves :

Suite à la suspension des cours lors de l'année scolaire précédente et des modalités de cette rentrée 2020, les enseignant(e)s devront consacrer le mois de septembre à :



- * Créer ou recréer le lien social entre les élèves, entre les membres du personnel et entre les élèves et les membres du personnel ;
- * Créer ou recréer un cadre bienveillant, un climat propice à la reprise des apprentissages dans des conditions optimales ;
- * Assurer un accompagnement adéquat à chaque élève, en particulier ceux qui risquent de rencontrer des difficultés les empêchant de suivre le rythme des apprentissages ;

Concrètement, une stratégie de différenciation et de lutte contre le décrochage devra être mise en œuvre ou renforcée afin d'identifier les retards et difficultés d'apprentissages et mettre en place des dispositifs pour y remédier.

7. Les divers canaux de communication :

Chaque titulaire de classe vous fera parvenir son adresse mail professionnelle. L'objectif de cet outil de communication est de vous faire parvenir des informations propres à l'organisation de l'école ou de la classe.

En revanche, et **en primaire uniquement**, si vous avez des demandes particulières à faire à l'enseignant(e) de votre enfant (*une demande de RDV, un départ anticipé, une absence, etc.*), je vous demanderai de passer par le journal de classe.

Etant donné les mesures sanitaires mises en place dans notre établissement, les parents ne sont plus autorisés à entrer dans l'école. Dès lors, si vous souhaitez me rencontrer, je vous invite à me contacter par mail (ecolefondamentale@ar-arlon.be) ou par téléphone (063.245.021). Seuls les rendez-vous pris préalablement permettront une rencontre.

8. Réinscription automatique :

Je vous rappelle que si votre enfant est déjà scolarisé dans notre école, il est alors automatiquement réinscrit pour les années suivantes.

Seule une procédure d'inscription est nécessaire pour des élèves qui viendraient d'un autre établissement.

Je vous souhaite, à toutes et tous, une excellente rentrée.

K. BAYETTE
Directrice f.f. EFAR Arlon


